

Droit Administratif

SOUS LA DIRECTION DE JEAN-BERNARD AUBY, Professeur
à l'Université de Paris-II, Directeur du Juris-Classeur Administratif

COMITE DE RÉDACTION : MICHEL BAZEX, Professeur

de droit public à l'Université de Nanterre-Paris-X

PAUL LIGNIÈRES, Avocat à la Cour (Linklaters)

MARTINE LOMBARD, Professeur à l'Université

Panthéon-Assas-Paris-II

ALAIN MÉNÉMÉNIS, Conseiller d'État

Professeur associé à l'Université Paris-XII

43^e ANNÉE - N° 2 - FÉVRIER 2004

Chroniques 3 et 4

Commentaires 19 à 37

Pratiques 2

Actualités 9 à 14

LexisNexis™
JurisClasseur

DU VOTE DE LA LOI À SON APPLICATION : VERS UNE FRACTURE RÉGLEMENTAIRE ?

(page 5)

par **Gérard LARCHER**,
Sénateur des Yvelines
Président de la Commission des affaires
économiques du Sénat

L'EXPULSION DE L'OCCUPANT SANS TITRE DU DOMAINE PUBLIC

(page 8)

par **Maylis DOUENCE**,
Docteur en droit public
de l'Université de Pau et des Pays de l'Adour

PRATIQUES : Marchés publics : neutralité du droit communautaire
vis-à-vis des entreprises publiques ?

CE Dans la sélection des Commissaires du Gouvernement :

- 24** L'avis de pré-information (CMP, art. 39) est obligatoire (page 20)
- 35** Suspension de la réintégration d'un fonctionnaire (page 30)
- 36** Responsabilité : un nouveau cas de ralliement à la faute simple (page 31)

COMMENTAIRES

- | | | |
|---|--|--|
| <p>20 COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
L'interdiction des tutelles entre collectivités territoriales (page 16)</p> | <p>26 MARCHÉS PUBLICS
Le fonctionnement des groupements de commandes (page 21)</p> | <p>34 PROCÉDURE
L'autorité des décisions du juge des référés (page 29)</p> |
| <p>23 MARCHÉS PUBLICS
Droit communautaire : le contenu des avis d'appel public à concurrence (page 19)</p> | <p>27 ENSEIGNEMENT
Égal accès à l'instruction et discriminations positives (page 22)</p> | <p>37 AUDIOVISUEL
Droits exclusifs de TDF et directives sur la concurrence (page 32)</p> |

Voir sommaire page 2

SOMMAIRE

Actualités	n° 9 à 14	FONCTION PUBLIQUE (page 25)	
		<i>Règles générales</i> : Protection des fonctionnaires, harcèlement sexuel et diffamation Note CE ...	n° 28
		Abandon de poste : quid en cas de production de certificats médicaux successifs ? Note CE ..	n° 29
		<i>Fonction publique territoriale</i> : Comment distinguer les collaborateurs de cabinet des autres agents ?	n° 30
		Les personnels des centres de gestion sont soumis au statut général de la fonction publique territoriale Note CE	n° 31
		PROCÉDURE (page 28)	
		<i>Rapports entre les deux ordres de juridictions</i> : L'autorité absolue des déclarations d'illégalité des actes administratifs réglementaires	n° 32
		<i>Référés</i> : Un exemple de référé-liberté dans un cas d'atteinte au droit de grève	n° 33
		L'autorité des décisions du juge des référés Note M. V.	n° 34
		Suspension de la réintégration d'un fonctionnaire Note CE	n° 35
		RESPONSABILITÉ (page 31)	
		<i>Responsabilité en matière de police</i> : Un nouveau cas de ralliement à la faute simple Note CE ..	n° 36
		SERVICES PUBLICS ET RÉGULATIONS (page 32)	
		<i>Communication audiovisuelle</i> : Les droits exclusifs de TDF en matière de radiodiffusion devant le Conseil de la concurrence Note Michel Bazex et Sophie Blazy	n° 37
		PRATIQUES (Par Paul Lignières) (page 34)	
		Marchés publics : neutralité du droit communautaire vis-à-vis des entreprises publiques ?	n° 2
		Table du nom des requérants	p. 2
		VEILLE LÉGISLATIVE	p. 37

Index général

" J " renvoie à de la Jurisprudence, " T " renvoie à des Textes, " A " renvoie aux Actualités

Acte administratif	Caisse de crédit municipal	13-A	Procédure	
Délai raisonnable	repère 2		Droit communautaire	11-A
Publicité	19-J	Élection	Droit de timbre	T p. 37
Collectivités territoriales		Entreprise publique	Rapports entre les ordres de juridiction	32-J
Relations entre collectivités	20-J	France Télécom	Tribunal administratif	T p. 37
Communication audiovisuelle		Fonction publique	Référé	
Concurrence	37-J	Abandon de poste	Référé-liberté	33-J-A
Concurrence		Protection des fonctionnaires	Référé-provision	9-A
Aide publique	21-J	Territoriale	Référé-suspension	34-J, 35-J
Contrat		Loi	Responsabilité	
Qualification de contrat administratif	22-J	Entrée en vigueur	Du fait des lois	14-A
Domaine		Marché public	Police	36-J
Domaine public	chron. 4	Appel d'offres	Transport	
Enseignement		Droit communautaire	Ferroviaire	10-A
Égal accès à l'instruction	27-J	Entreprises publiques	Urbanisme	
Établissement public		Groupement de commandes	Directive territoriale d'aménagement	T p. 37
		Passation		23-J, 24-J

TABLE DU NOM DES REQUÉRANTS

Aguillon	n° 33	Cne du Lamentin	n° 22	Synd. intercommunal de la	
Assoc. Convention vie et nat-		Cne de Laroque d'Olmes	n° 29	périphérie de Paris pour l'élec-	
ture pour une écologie radicale	n° 34	Cne de Moissy-Cramayel	n° 36	tricité et les réseaux de commu-	
Centre de gestion de la fonction		Département des Landes	n° 20	nication	n° 26
publique territoriale	n° 31	Fantou	n° 32	Traunfellner	n° 25
Chambre de commerce et d'in-		Riou	n° 35	Union nationale inter-univer-	
dustrie de Strasbourg et du		Sancerni	n° 28	sitaire	n° 27
Bas-Rhin	n° 21	Synd. des commissaires et		Ville de Nîmes	n° 24
Communauté d'agglomération		hauts fonctionnaires de la		Ville de Paris	n° 30
de Lens-Lievin	n° 23	police nationale	n° 19		